

L'INFORMATION DE FONDS
Portefeuilles polyvalents le NavigateurMC
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators



Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 30 juin 2025

Bref aperçu

Table with 2 columns: Information and Value. Rows include: Date de création du fonds (31 décembre 1991), Date où le fonds a été offert (22 décembre 2014), Valeur totale du fonds (231 879 000 \$), Nombre total de parts en circulation (2 254 621), Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 (22,36 %), Placement minimal (Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$), Gestionnaire de portefeuille (Addenda Capital Inc.).

Table with 5 columns: Niveau de garantie, Option de frais d'acquisition, Ratio des frais de gestion (RFG), Valeur liquidative par part, Parts en circulation. Rows show different guarantee levels (75% and 100% capital-échec) and their corresponding fees and values.

Dans quoi le fonds investit-il?

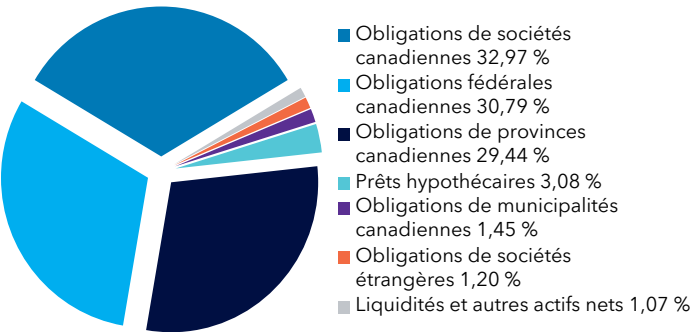
Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des débetures de sociétés qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

Table with 2 columns: Placement and Rendement. Lists top 10 holdings including Government of Canada bonds, Addenda common funds, and provincial bonds with their respective yields.

Les 10 principaux placements représentent 36,99 % du fonds.
Nombre total de placements : 301

Répartition des placements
30 juin 2025



Quel a été le rendement du fonds?

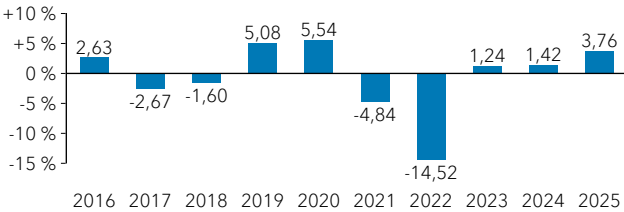
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 944,83 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -0,57 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent des titres à revenu fixe pouvant procurer des revenus d'intérêt. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

## Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez                                                                                                                                                                              | Comment ça fonctionne?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais prélevés au rachat      | Si vous vendez des parts dans un délai de :<br>moins de 2 ans 5 %<br>2, mais moins de 3 4 %<br>3, mais moins de 4 3 %<br>4, mais moins de 5 2 %<br>5, mais moins de 6 1 %<br>plus de 6 ans 0 % | Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.<br>Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés.<br>Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés.<br>Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés.<br>Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds. |
| Sans frais d'acquisition      | Il n'y a aucuns frais d'acquisition reportés.                                                                                                                                                  | Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

| Niveau de garantie                            | Option de frais d'acquisition | RFG<br>(taux annuel en tant que % de la valeur du fonds) |
|-----------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------------------------|
| 75 % capital-échecance/<br>75 % capital-décès | Frais prélevés au rachat      | 2,24 %                                                   |
|                                               | Sans frais d'acquisition      | 2,24 %                                                   |
| 75 % capital-échecance/<br>75 % capital-décès | Frais prélevés au rachat      | 2,35 %                                                   |
|                                               | Sans frais d'acquisition      | 2,35 %                                                   |
| 75 % capital-échecance/<br>75 % capital-décès | Frais prélevés au rachat      | 2,74 %                                                   |
|                                               | Sans frais d'acquisition      | 2,74 %                                                   |

### Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

|                          |                                                   |
|--------------------------|---------------------------------------------------|
| Frais prélevés au rachat | 0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement. |
| Sans frais d'acquisition | 0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement. |

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

|                                   |                                                                                                                     |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais de retrait :                | 35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile                                               |
| Frais d'opération à court terme : | 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds |

### Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

### Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
 1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [phs\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:phs_wealth_mgmt@cooperators.ca)